

Conseil communautaire ALS

**Jeudi 22 mars 2018
à 18h30**

Salle de l'Odyssée DURTAL

I – Finances / Mutualisation / Commande publique

Un dossier complet du budget est consultable au siège de la CCALS.

Vous trouverez ci-dessous une présentation simplifiée du compte administratif 2017 du budget général et des budgets annexes, ainsi que pour le BP 2018.

A –Compte administratif 2017

Vous trouverez ci-après les **résultats consolidés 2017** de la CCALS :

RESULTAT D'EXERCICE			RESULTAT CUMULE	
<u>FONCTIONNEMENT</u>				
Recettes de fonctionnement		21 444 778,00		
Dépenses de fonctionnement		19 715 514,01		
<i>Résultat d'exercice</i>	Excédent	1 729 263,99	1 729 263,99	
<i>Résultat antérieur</i>			5 016 907,23	
<i>Résultat cumulé</i>	<i>Excédent</i>		6 746 171,22	6 746 171,22
<u>INVESTISSEMENT</u>				
Recettes d'investissement		8 136 845,47		
Dépenses d'investissement		9 473 822,54		
<i>Résultat d'exercice</i>	Déficit	-1 336 977,67	-1 336 977,67	
<i>Résultat antérieur</i>			10 389,47	
<i>Résultat cumulé</i>	<i>Déficit</i>		-1 326 588,20	-1 326 588,20
RESULTAT GLOBAL D'EXERCICE		392 286,32		
RESULTAT GLOBAL CUMULE			Excédent	5 389 583,02

Le compte administratif 2017 du budget général présente les résultats par chapitre (hors report) comme suit :

DEPENSES	Montant en €	RECETTES	Montant en €
011 – charges générales	2 272 583,70	70 – produits des services	3 000 299,79
012 – frais de personnel	3 685 667,79	73 – impôts et taxes	7 167 748,77
65 –subventions	1 449 915,85	74 –dotations et participations	3 558 674,37
66- intérêts d'emprunts	60 228,48	75 – produits de gestion (loyers)	100 005,27
67 – charges exceptionnelles	602 067,21	77- recettes exceptionnelles	32 842,76
014 – REOM – FPIC – AC	4 297 180,11	013 – Rembt assurance personnel	345 932,11
Sous-total Dépenses Réelles	12 367 643,14	Sous-total Recettes Réelles	14 205 503,07
042 - amortissements	731 381,80	042- amortissements subventions	18 942,69
TOTAL DEPENSES	13 099 024,94	TOTAL RECETTES	14 224 445,76
		Excédent	1 125 420.82 €

La capacité d'Autofinancement 2017 est donc de 1 641 985.97 € calculée comme suit :

résultat Capacité d'autofinancement 2017	
Résultat de fonctionnement 2017	1 125 420,82
+ Dotations aux amortissements	731 381,80
-Reprises de subventions	18 942,69
CAF Brute	1 837 859,93
-Remboursement capital	195 873,96
CAF Nette	1 641 985,97

en euros

Ainsi, la CCALS est en bonne santé financière fin 2017 grâce à :

- **des excédents antérieurs reportés** importants notamment en fonctionnement avec 5 016 907.23 € et en investissement à hauteur de 10 389.47 € en version consolidée.

(Seul le budget annexe zone d'activités présente un résultat déficitaire en raison du stock de terrains invendus. Ce déficit se résorbera au fur et à mesure des ventes de terrain).

- **La CCALS est très peu endettée** car sa capacité à se désendetter, c'est-à-dire en affectant tout l'autofinancement au remboursement de la dette, est de 0.8 année seulement alors que le seuil de prudence est de 7 années. Et encore, l'annuité pour le développement économique (259 000 €) est couverte à 54 % par les loyers des ateliers relais. La CCALS n'a aucun emprunt toxique. 58 % des emprunts sont au Crédit Agricole.

- **Des recettes fiscales importantes :**

- ✓ Les taux d'imposition TH, FNB ont été harmonisés sur 2017. Le taux de CFE est lui, lissé sur 6 ans à compter de 2017.

- **CFE 2017** **20.84 %**
- **TH 2017** **8.53 %**
- **FNB 2017** **1.83 %**

	Ex CCL	Ex CCLS	Ex CCPA
2017	20.56	23.71	20.61
2018	20.61	23.13	20.65
2019	20.67	22.56	20.70
2020	20.73	21.99	20.75
2021	20.78	21.41	20.79
2022	20.84	20.84	20.84

Pour 2018, il a été prévu lors du débat d'orientations budgétaires de maintenir les taux 2017 pour la TH et FNB, mais le lissage de la CFE se poursuit, soit :

- **CFE 2018** **20.84 % (lissé sur 6 ans cf tableau ci-dessus)**
- **TH 2018** **8.53 %**
- **FNB 2018** **1.83 %**

✓ Les recettes fiscales se répartissent en 70 % fiscalité professionnelle et 30 % pour les ménages.

✓ Les abattements TH ont été harmonisés courant 2017 pour être appliqués sur 2018.

✓ Des rôles complémentaires à hauteur de 239 869 € au CA 2017 ne seront pas reconduits au BP 2018 car non justifiés à ce jour par la Direction des Finances Publiques.

• **Les attributions de compensation ont été révisées pour prendre en compte :**

- ✓ la prise de compétence PLUi sur les communes de l'ex CCLS et ex CCPA,
- ✓ les subventions sociales, suite à la définition de l'intérêt communautaire, notamment aux ADMR (8 700 € sur l'ex CCLS et ex CCPA),
- ✓ la compétence Ecole de musique (24 460 € versées sur l'ex CCL et ex CCLS).
- ✓ L'entretien des sentiers de randonnées inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées) pour les communes de l'ex CCL
- ✓ La compétence Musique scolaire redonnée à Etriché (1 130 €) et Tiercé (5 000 €)
- ✓ L'achat des livres pour les bibliothèques d'Etriché (3 116 €) et Tiercé (8 770 €) à hauteur de 2 € par habitant

Les attributions de compensation 2017 se sont élevées à 2 025 998 €. Elles feront l'objet d'une nouvelle révision en 2018 pour prendre en compte l'élargissement du service ADS à toutes les communes (hors ex CCL qui disposaient déjà du service) et pour procéder à la rectification du transfert de charges sur l'entretien des sentiers de randonnées inscrits au PDIPR suite à une erreur de linéaire sur certaines communes.

Le FPIC (Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) a permis d'être totalement bénéficiaire tant pour les communes que pour la CCALS.

Une recette de 222 000 € a été encaissée en 2017 par la CCALS et la prévision sera au même niveau en 2018.

- **Les investissements 2017** sont retracés dans le document annexe intitulé « investissement CA 2017 » par opération. La plupart des projets ont été lancés sur 2017 et sont toujours en cours. On les retrouvera donc sur le BP 2018.

Il convient de souligner les points suivants :

✓ que le projet de réalisation d'une **maison de service public** à l'ancienne gare de **Tiercé** pour 1 115 000 €, a été abandonné suite au désistement des partenaires devant l'occuper.

✓ **des fonds de concours pour les communes** à hauteur de 650 000 € en 2017 ainsi que le solde des fonds de concours accordés précédemment à la fusion.

✓ **L'enveloppe de 300 000 € pour l'amélioration de la desserte numérique prévue** en 2017, ne sera pas reconduite en 2018 puisqu'il est acté que les opérateurs prendront en charge totalement le déploiement du Très haut débit sur le territoire.

A –Compte administratif 2017 et BP 2018 – présentation par chapitres

Vous trouverez ci-dessous la présentation du CA 2017 et du BP 2018 de la section de fonctionnement par chapitres avec les opérations d'ordre et le report des excédents :

SECTION DE FONCTIONNEMENT AU GLOBAL :

Budget général CCALS	BP 2017	CA 2017	BP 2018	% évolution entre BP
Chap 11 charges générales	2 593 143,00	2 272 583,70	2 575 270,00	- 0,69
Chap 12 - frais de personnel	3 730 000,00	3 685 667,79	4 178 465,00	12,02
Chap 014 - REOM-FPIC -AC	4 569 527,00	4 297 180,11	3 980 000,00	- 12,90
Chap 65 - subventions	1 481 520,00	1 449 915,85	1 411 700,00	- 4,71
Chap 66 - intérêts d'emprunts	61 000,00	60 228,48	52 000,00	- 14,75
Chap 67 - charges exceptionnelles	603 850,00	602 067,21	603 000,00	- 0,14
Chap 68 -	40 000,00	-		
Chap 042 - opérations d'ordre	740 000,00	731 381,80	756 500,00	2,23
022 - dépenses imprévues	300 000,00	-	300 000,00	-
023 - virement section d'invest.	3 335 872,65	-	4 923 736,00	
Total Dépenses	17 454 912,65	13 099 024,94	18 780 671,00	
Chap 013 - atténuation de charges	245 000,00	345 932,11	298 000,00	21,63
Chap 70 - produits des services	2 996 343,00	3 000 299,79	2 735 500,00	- 8,71
Chap 73 - impôts et taxes	6 625 815,00	7 167 748,77	6 851 829,00	3,41
Chap 74 - dotations et participations	2 930 341,71	3 558 674,37	3 152 033,00	7,57
Chap 75 - produits de gestion (loyers)	89 000,00	100 005,27	63 600,00	- 28,54
Chap 77 - recettes exceptionnelles	10 250,00	32 842,76	2 250,24	- 78,05
Chap 042 : opérations d'ordre	23 415,00	18 942,69	17 290,00	- 26,16
002 - résultat reporté	4 534 747,94	4 534 747,94	5 660 168,76	24,82
Total Recettes	17 454 912,65	18 759 193,70	18 780 671,00	

Commentaires sur les prévisions 2018 par rapport au BP 2017 :

- **chapitre 011 : en légère baisse**
 - ✓ charges liées à la fusion non récurrentes (informatique, honoraires prestataires)
 - ✓ Actions séniors +61 K€
 - ✓ Reprise en régie ACL ex URPEP
 - ✓ Assurances et contrats d'entretien des bâtiments renégociés
 - ✓ Marché restauration renégocié en groupement de commandes pour septembre 2018
 - ✓ Ajustements de certaines dépenses après 1 an de fonctionnement

- **Chapitre 012 : en hausse de 12.02 % hors remboursements s'élevant à 298K€, et de 4.03 % avec remboursements**
 - ✓ impacts de la réforme de²s rythmes scolaires sur service enfance/jeunesse + 40 k€ (4 mois)
 - ✓ Reprise personnel URPEP : + 96 k€
 - ✓ Extension services (assainissement, ADS, réseau bibliothèques) + 166 K€
 - ✓ Remplacements maladie + 38 k€
 - ✓ CDD en renfort sur service RH (1an), communication (6 mois), marchés publics (6 mois), tourisme (1 an) + 83 k€
 - ✓ Glissement Vieillesse Technicité : + 23 k€
 - ✓ RIFSEEP : + 80 K€

- **Chapitre 65 : en baisse de 4.71 %**
 - ✓ Fin fonds de concours ex CCPA en fonctionnement –
 - ✓ Hausse des participations aux syndicats (GEMAPI) + 110 K€
 - ✓ Régularisation des DSP de 2017 (la gogane, camping de cheffes)
- **Chapitre 014 : en baisse de 12.90 %**
 - ✓ Suppression contribution du titre du FPIC - 222 k€
 - ✓ Ajustement attribution de compensation (ADS élargi) – 30 k€
 - ✓ Réduction REOM (modification collecte et facturation)
- **chapitre 013 : en hausse de 21.6 %**
 - Remboursement de charges de personnel par le service assainissement (à réajuster en 2019) 120 K€
 - Subvention ADEME pour le poste CODEC + 24 K€
 - + Autres mises à disposition de personnel auprès des communes
- **Chapitre 70 : en baisse de 8.71 %**
 - Impact modification collecte et facturation REOM
- **Chapitre 73 : en hausse de 3,41%**

Dont les principales recettes sont détaillées dans le tableau ci-dessous

LE PANIER DE RESSOURCES FISCALES					
LES RESSOURCES	TOTAL BP 2016	TOTAL CA 2016	BP 2017	CA 2017	BP 2018
Fiscalité					
Taxe d'Habitation *	1 840 054	1 756 287	1 770 337	1 827 171	1 820 000
Taxe foncière /non bâti	39 613	39 662	39 979	40 809	39 000
taxe additionnelle /non bâti	51 502	49 279	49 000	51 976	49 000
Cotisation Foncière des Ets *	2 510 413	2 529 032	2 529 000	2 610 162	2 550 000
sous-total	4 441 582	4 374 260	4 388 317	4 530 118	4 458 000
Allocations compensatrices					
allocations compensatrices TH et TF	120 000	93 213	80 000,00	146 427,00	80 000,00
allocations compensatrices CET	8 000	9 349	9 000,00	17 710,00	10 000,00
sous-total	128 000,00	102 562,00	89 000,00	164 137,00	90 000,00
CVAE et IFER					
part CVAE à l'EPCI	1 245 542	1 280 978	1 281 000	1 361 093	1 357 937
Centrales photovoltaïques				811	
Taxe sur transformateur élec,	30 000	27 347	29 000	28 586	28 000
Taxe stations radioélectriques	55 424	67 043	69 000	74 985	69 000
Taxe sur installations gazières	16 492	16 968	17 000	17 096	17 000
sous-total	1 347 458	1 392 336	1 396 000	1 482 571	1 471 937
TASCOM					
Taxe surfaces commerciales *	188 929	194 211	190 000	253 011	250 000
sous-total	188 929	194 211	190 000	253 011	250 000
Rôles complémentaires	-	279 174,84	255 000,00	239 869,00	-
SOUS TOTAL	6 105 969	6 342 544	6 318 317	6 669 706	6 269 937
écart annuel (N/N-1)		236 574,84			
Attribution DC RTP				160 303	100 000
Versement au titre du FNGIR	354 090	354 090	300 000	302 068	300 000
TOTAL PANIER FISCAL	6 460 059	6 696 634	6 618 317	7 132 077	6 669 937
en K€	6 460	6 697	6 618	7 132	6 670

- **Chapitre 74 : en hausse de 7.57%**
 - ✓ Avec une Dotation globale de fonctionnement supérieure à la prévision (+ 134 k€) et une dotation de compensation conforme quasiment à la prévision .
 - ✓ Refonte du contrat enfance jeunesse (CEJ) en 2018, ce qui va engendrer un rattachement des produits à prévoir sur 2019 à hauteur de 30 % du montant total du CEJ

- **Chapitre 75 : en baisse de 28.54%**
 - ✓ Suppression des recettes liées aux tickets restaurant du personnel

PRESENTATION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT PAR SERVICES

Attention sur ces prochains tableaux, des erreurs d'affectation de certaines dépenses en 2017 n'ont pas pu être rectifiées.

Il faut donc lire cette présentation par service avec beaucoup de précaution.

Les services se sont attachés pour 2018 à améliorer la fiabilité des affectations pour disposer d'une vision plus juste du cout par service.

	Prévu BP2017	Réalisé au 31/12/2017	Prévu BP 2018
Administration générale			
Chap 11 charges générales	640 543,00	410 817,90	434 154,00
Chap 12 - frais de personnel	1 540 130,00	1 254 193,47	1 157 208,00
Chap 014 - REOM-FPIC -AC	2 344 527,00	2 109 827,00	2 080 000,00
Chap 65 - subventions	881 000,00	877 112,36	882 050,00
Chap 66 - intérêts d'emprunts	61 000,00	60 228,48	52 000,00
Chap 67 - charges exceptionnelles	602 575,00	600 000,00	603 000,00
Chap 68 -	40 000,00	-	
Chap 042 - opérations d'ordre	630 000,00	384 223,51	405 000,00
Total dépenses	6 739 775,00	5 696 402,72	5 613 412,00
Chap 013 - atténuation de charges	160 000,00	201 995,50	154 000,00
Chap 70 - produits des services	82 453,00	104 460,96	84 000,00
Chap 73 - impôts et taxes	6 622 215,00	7 153 644,37	6 844 829,00
Chap 74 - dotations et participations	1 365 297,71	1 566 053,82	1 409 093,00
Chap 75 - produits de gestion (loyers)	54 000,00	59 918,24	32 200,00
Chap 77 - recettes exceptionnelles	7 500,00	18 955,23	1 500,00
Chap 042 : opérations d'ordre	23 415,00	7 002,48	5 200,00
Total recettes	8 314 880,71	9 112 030,60	8 530 822,00

	Prévu BP2017	Réalisé au 31/12/2017	Prévu BP 2018
Petite Enfance			
Chap 11 charges générales	1 093 450,00	1 072 642,45	1 108 842,00
Chap 12 - frais de personnel	622 050,00	624 752,95	630 220,00
Chap 65 - subventions	30 000,00	28 927,95	31 000,00
Chap 67 - charges exceptionnelles	75,00	-	
Chap 042 - opérations d'ordre	12 000,00	37 605,38	40 550,00
Total dépenses	1 757 575,00	1 763 928,73	1 810 612,00
Chap 013 - atténuation de charges	10 000,00	6 069,22	
Chap 70 - produits des services	234 850,00	243 970,43	234 900,00
Chap 74 - dotations et participations	1 031 250,00	1 019 550,22	1 150 954,00
Chap 77 - recettes exceptionnelles	-	5 637,82	
Total recettes	1 276 100,00	1 275 227,69	1 385 854,00
Coût CCALS	481 475,00	488 701,04	424 758,00

Enfance-Jeunesse			
Chap 11 charges générales	428 940,00	350 683,76	486 958,00
Chap 12 - frais de personnel	1 048 860,00	1 124 117,50	1 408 642,00
Chap 65 - subventions	167 500,00	147 070,76	700,00
Chap 67 - charges exceptionnelles	-	80,64	
Chap 042 - opérations d'ordre	2 000,00	22 844,60	22 650,00
Total dépenses	1 647 300,00	1 644 797,26	1 918 950,00
Chap 013 - atténuation de charges	25 000,00	90 214,87	
Chap 70 - produits des services	396 750,00	419 494,29	473 600,00
Chap 74 - dotations et participations	483 694,00	816 184,74	541 836,00
Chap 77 - recettes exceptionnelles	-	1 435,99	
Chap 042 - opérations d'ordre	-	488,00	540,00
Total recettes	905 444,00	1 327 817,89	1 015 976,00
Coût CCALS	741 856,00	316 979,37	902 974,00

Tourisme			
Chap 11 charges générales	96 960,00	92 358,90	99 258,00
Chap 65 - subventions	218 480,00	230 047,73	282 950,00
Chap 042 - opérations d'ordre	51 500,00	62 392,51	66 350,00
Total dépenses	366 940,00	384 799,14	448 558,00
Chap 70 - produits des services	7 600,00	8 562,54	13 860,00
Chap 73 - impôts et taxes	3 600,00	14 104,40	7 000,00
Chap 74 - dotations et participations	-	7 638,80	8 000,00
Chap 75 - produits de gestion (loyers)	-	3 699,15	3 600,00
Chap 77 - recettes exceptionnelles	750,00	-	750,24
Chap 042 : opérations d'ordre	-	9 700,21	9 750,00
Total recettes	11 950,00	43 705,10	42 960,24
Coût CCALS	354 990,00	341 094,04	405 597,76

	Prévu BP2017	Réalisé au 31/12/2017	Prévu BP 2018
Culture			
Chap 11 charges générales	107 500,00	84 387,04	93 565,00
Chap 12 - frais de personnel	37 000,00		129 063,00
Chap 65 - subventions	53 135,00	75 130,80	73 000,00
Chap 67 - charges exceptionnelles	100,00		
Chap 042 - opérations d'ordre	-	6 966,47	5 100,00
Total dépenses	197 735,00	166 484,31	300 728,00
Chap 70 - produits des services	2 500,00	2 693,00	3 500,00
Chap 74 - dotations et participations	-	8 290,60	800,00
Total recettes	2 500,00	10 983,60	4 300,00
Coût CCALS	195 235,00	155 500,71	296 428,00

Piscine			
Chap 11 charges générales	61 350,00	60 065,98	63 500,00
Chap 12 - frais de personnel	71 400,00	68 368,24	57 369,00
Chap 042 - opérations d'ordre	-	53 836,81	53 000,00
Total dépenses	132 750,00	182 271,03	173 869,00
Chap 70 - produits des services	15 600,00	8 787,20	8 000,00
Chap 77 - recettes exceptionnelles	-	5 094,76	
Total recettes	15 600,00	13 881,96	8 000,00
Coût CCALS	117 150,00	168 389,07	165 869,00

Urbanisme			
Chap 11 charges générales	35 800,00	9 858,46	42 188,00
Chap 12 - frais de personnel	101 500,00	78 362,39	116 221,00
Chap 65 - subventions	45 600,00	20 500,00	30 000,00
Chap 042 - opérations d'ordre	-	26 019,76	72 350,00
Total dépenses	182 900,00	134 740,61	260 759,00

Chap 74 - dotations et participations		16 457,50	
Total recettes	-	16 457,50	
Coût CCALS	182 900,00	118 283,11	260 759,00

Services Techniques			
Chap 11 charges générales	70 350,00	110 767,86	76 900,00
Chap 12 - frais de personnel	197 160,00	425 243,51	406 564,00
Chap 042 - opérations d'ordre	37 000,00	84 200,11	54 600,00
Total dépenses	304 510,00	620 211,48	538 064,00

Chap 013 - atténuation de charges	50 000,00	37 652,52	
Chap 70 - produits des services	12 950,00	10 298,85	9 000,00
Chap 74 - dotations et participations	18 500,00	16 798,69	16 000,00
Chap 75 - produits de gestion (loyers)		2 008,11	2 000,00
Chap 77 - recettes exceptionnelles		902,76	
Total recettes	81 450,00	67 660,93	27 000,00
Coût CCALS	223 060,00	552 550,55	511 064,00

	Prévu BP2017	Réalisé au 31/12/2017	Prévu BP 2018
Social			
Chap 11 charges générales	55 800,00	57 395,96	112 825,00
Chap 12 - frais de personnel	79 500,00	91 929,53	122 325,00
Chap 65 - subventions	66 805,00	60 642,61	
Chap 67 - charges exceptionnelles	100,00	157,65	
Chap 042 - opérations d'ordre	7 500,00	29 288,76	27 500,00
Total dépenses	209 705,00	239 414,51	262 650,00

Chap 70 - produits des services	10 000,00	7 855,60	
Chap 74 - dotations et participations	10 000,00	83 497,00	10 350,00
Chap 75 - produits de gestion (loyers)	35 000,00	34 379,77	25 800,00
Chap 77 - recettes exceptionnelles	2 000,00	722,84	
Chap 042 - opérations d'ordre	-	1 752,00	1 800,00
Total recettes	57 000,00	128 207,21	37 950,00
Coût CCALS	152 705,00	111 207,30	224 700,00

Environnement et PEM - personnel assainissement

Chap 11 charges générales	2 450,00	23 605,39	57 080,00
Chap 12 - frais de personnel	32 400,00	18 700,20	150 853,00
Chap 014 - REOM	2 225 000,00	2 187 353,11	1 900 000,00
Chap 65 - subventions	19 000,00	10 483,64	112 000,00
Chap 67 - charges exceptionnelles	1 000,00	1 828,92	
Chap 042 - opérations d'ordre	-	24 003,89	9 400,00
Total dépenses	2 279 850,00	2 265 975,15	2 229 333,00

Chap 013 - atténuation de charges	-	10 000,00	144 000,00
Chap 70 - produits des services	2 233 640,00	2 194 176,92	1 908 640,00
Chap 74 - dotations et participations	21 600,00	24 203,00	15 000,00
Chap 77 - recettes exceptionnelles	-	93,36	
Total recettes	2 255 240,00	2 228 473,28	2 067 640,00
Coût CCALS	24 610,00	37 501,87	161 693,00

PRESENTATION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT PAR OPERATIONS

Les investissements 2018 sont retracés par opération dans le document annexe intitulé « investissement BP 2018 ».

- ✓ Il est à noter une provision de crédits non affectés de 2 772 142.60 € en opération financière qui permettra de financer des projets non validés à ce jour.
- ✓ Le financement du projet de déviation Nord de SEICHES SUR LE LOIR a été inscrit pour 1 500 000 € qui sera diminué de la participation de la commune de SEICHES SUR LOIR de 150 000 €

PRESENTATION DU BUDGET GENERAL : SYNTHESE GLOBALE

CCALS

**CA
2016**

**BP
2017**

**CA
2017**

BP 2018

16/03/2018

En K€ (Hors Dép imprévues et amort)

EXCEDENT D'OUVERTURE	8 853	8 372	8 530	9 494	ratio CA 2017
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
FISCALITE (TP /panier fiscal)	6 697	6 618	7 132	6 670	50%
D.G.F. et FPIC	1 627	1 229	1 395	1 384	10%
REDEVANCE O.M.	2 194	2 225	2 181	1 900	15%
AUTRES RECETTES	3 398	2 911	3 497	3 148	25%
Dont rembt salaires	289	245	346	298	
TOTAL RECETTES	14 752	12 983	14 205	13 104	
ratio CA 2017					
PERSONNEL	3 348	3 730	3 686	4 178	30%
SUBVENTIONS	521	676	526	620	4%
Fonds de concours	6	206	199	5	2%
ATTRIBUTION COMPENSATION	2 160	2 123	2 110	2 080	17%
REDEVANCE O.M.	2 275	2 225	2 187	1 900	18%
DEPENSES DE SERVICES	2 243	2 593	2 273	2 575	18%
AUTRES CHARGES	1 588	1 766	1 326	1 390	11%
TOTAL DEPENSES	12 660	13 319	12 307	12 749	
EPARGNE DE GESTION	2 093	-336	1 898	355	
INTERETS (66)	68	61	60	52	
EPARGNE BRUTE	1 909	-397	1 838	302	
REMBT CAPITAL	199	197	196	162	
EPARGNE DISPONIBLE	1 461	-594	1 642	140	Hors amortissements et dépenses imprévues

SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES	610	730	197	552
dont F.C.T.V.A.	92	730	139	400
SUBVENTIONS	587	2 724	623	2 032
CESSIONS (21)			0	0
AUTOFINANCEMENT	2 906	2 860	2 462	2 724
depenses INVESTISSEMENTS	2 086	7 926	1 498	11 818
EMPRUNTS (N)	0	0	0	0
VARIAT° du FONDS DE ROULEMENT	64	-5 066	964	-9 094

RESULTAT

8 917	3 306	9 494	400
--------------	--------------	--------------	------------

DETTE globale au 1/1	6 685	6 239	6 239	6 240
DETTE globale au 31/12	6 239	6 042	6 043	6 078
DETTE Budget Principal au 1/1	1 590	1 391	1 392	1 392
DETTE Budget Principal au 31/12	1 391	1 196	1 196	1 196
DETTE au 1/1 / EPARGNE BRUTE	0,9	-3,5	0,8	4,6
DETTE au 31/12 / EPARGNE BRUTE	0,8	-3,0	0,7	4,0

PRESENTATION des BUDGETS ANNEXES 2018

BUDGET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE M14 Assujetti à la TVA (comprenant les ateliers relais depuis le 01/01/2018 et la ZA des Landes à TIERCE)

CHAPITRE	Libellé chapitre de dépenses De fonctionnement	Réalisé 2017 DVPT ECO	Réalisé 2017 Ateliers Relais	TOTAL 2017	Proposition 2018
Chapitre 011	Charges à caractère général	133 073,19	24 803,57	157 876,76	210 500,89
chapitre 012	charges de personnel				
chapitre 65	Autres charges de gestion courante	50 238,73	-	50 238,73	32 400,00
chapitre 66	Charges financières	82 742,48	24 350,57	107 093,05	118 000,00
chapitre 67	Charges exceptionnelles	-	-	-	4 900,00
chapitre 014	Atténuations de produits	63 256,00	-	63 256,00	63 450,00
chapitre 042	Opérations d'ordre	541 997,07	17 906,48	559 903,55	162 540,00
chapitre 022	Dépenses imprévues	-	-	-	20 000,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	-	-	-	281 507,11
En euros	TOTAL	871 307,47	67 060,62	938 368,09	893 298,00

Les dépenses de fonctionnement du BP 2018 :

Le chapitre 011 : comprend les charges d'éclairage public des ZA, les entretiens des espaces verts, une provision pour entretien de bâtiments de 50 000 €, des frais de maintenance, les impôts fonciers.

Le chapitre 65 : comprend la participation au SIVU Anjou hortipole (18 000 €), une prévision de PFAC pour les ateliers relais.

Le chapitre 66 correspond au remboursement des intérêts des emprunts en cours.

Le chapitre 67 correspond au reversement de 80 % à ALM de la CET perçue par la CCALS sur la zone d'activité Angers-Marcé.

Le chapitre 014 correspond au reversement de fiscalité au syndicat Anjou Hortipole.

Le chapitre 042 : comprend les amortissements et une provision pour impayés de loyer (7000 €)

CHAPITRE	Libellé chapitre de recettes De fonctionnement	Réalisé 2017 DVPT ECO	Réalisé 2017 Ateliers Relais	TOTAL 2017	Proposition 2018
Chapitre 70	Produits des services, du domaine	14 073,00	22 483,00	36 556,00	32 000,00
chapitre 75	Autres produits de gestion courante	189 527,38	97 466,03	286 993,41	262 216,89
chapitre 77	Produits exceptionnels	703 008,69	100 000,00	803 008,69	555 885,00
chapitre 042	Opérations d'ordre	253 215,11	-	253 215,11	21 600,00
Chapitre 002	Excédent de fonctionnement reporté	-	-	-	21 596,11
En euros	TOTAL	1 159 824,18	219 949,03	1 379 773,21	893 298,00

Les recettes de fonctionnement du BP 2018 :

Le chapitre 70 : comprend le remboursement des taxes foncières par les locataires,

Le chapitre 75 : comprend les loyers des ateliers, des autres locaux loués (multiservices) et les crédits-baux en cours.

Le chapitre 77 correspond à la subvention d'équilibre versée par le budget général. C'est également sur ce poste que sont encaissées les ventes d'immeubles.

Le chapitre 042 comprend les amortissements. C'est également sur ce poste que sont inscrites les moins-values résultant des ventes effectuées.

CHAPITRE	Libellé chapitre de dépenses d'investissement	Réalisé 2017 DVPT ECO	Réalisé 2017 Ateliers Relais	TOTAL 2017	Proposition 2018
16	Emprunts et dettes assimilées	147 282,12	105 508,28	252 790,40	253 600,00
21	Travaux en cours	450 519,13	1 081 147,03	1 531 666,16	2 085 398,06
23	Travaux	10 464,98	-	10 464,98	300 000,00
26	Participations (ALTER ECO)	50 056,00	-	50 056,00	-
040	Opérations d'ordre - amortissements	23 143,20	-	23 143,20	21 600,00
041	Opérations d'ordre - sortie d'actifs	230 071,91	-	230 071,91	-
001	Résultat d'investissement reporté	-	-	-	1 525 873,78
020	Dépenses imprévues	-	-	-	37 535,16
En euros	TOTAL	911 537,34	1 186 655,31	2 098 192,65	4 224 007,00

Les dépenses d'investissement du BP 2018 :

Au chapitre 16 : le remboursement du capital des emprunts en cours et le remboursement d'une avance pour 4 050 €.

Au chapitre 21 sont prévus les financements pour :

- **les travaux en cours et les soldes des chantiers achevés** : 4 ateliers sur Durtal, atelier SOLIPASS et Orange Bleue sur TIERCE, atelier ZA du Perray à ETRICHE,
- **les travaux projetés** : 2 nouveaux ateliers (441 000 €) sur DURTAL et 2 autres sur TIERCE (441 000 €), la viabilisation du terrain SDIS et des travaux de voirie sur la ZA des landes, l'aménagement de la ZA des Landes Sud

Au chapitre 23 sont prévus une enveloppe pour étudier un projet tertiaire et une provision de 200 000€ pour d'autres projets

Au chapitre 040 sont prévus les amortissements

CHAPITRE	Libellé chapitre de recettes d'investissement	Réalisé 2017 DVPT ECO	Réalisé 2017 Ateliers Relais	TOTAL 2017	Proposition 2018
13	Subventions d'investissement	33 567,87	49 545,15	83 113,02	1 110 428,74
16	Emprunts et dettes assimilées	2 745,00	142 176,70	144 921,70	2 161 192,16
024	Cessions d'immobilisations	-	-	-	97 445,00
23	Travaux en cours	-	3 300,00	3 300,00	-
27	Immobilisations financières	3 170,00	-	3 170,00	4 050,00
040	Opérations d'ordre - amortissements	179 299,16	17 906,48	197 205,64	155 540,00
041	Opérations d'ordre - sortie d'actifs	362 697,91	-	362 697,91	-
10	Excédent de fonctionnement capitalisé	542 826,94	-	542 826,94	413 843,99
021	Virement de la section de fonctionnement	-	-	-	281 507,11
En euros	TOTAL	1 124 306,88	212 928,33	1 337 235,21	4 224 007,00

Les recettes d'investissement du BP 2018 :

Au chapitre 13 : les subventions à percevoir sur les projets en cours ou achevés (DETR, DSIL, Région, FNADT, CTR)

Au chapitre 16 sont inscrits l'emprunt réalisé en 2017 mais perçu en janvier 2018 + un projet d'emprunt inscrit pour 450 000 € suivant les projets qui se concrétiseront pour équilibrer le budget. Il comprend également la part d'investissement des crédits-baux en cours.

Au chapitre 024 sont prévues les ventes de terrain réalisées (Mme FISCEL et autres terrains ZA des Landes)

Au chapitre 27 est provisionné le remboursement d'une avance

Au chapitre 040 sont prévus les amortissements et y seront encaissées également les éventuelles plus-values

BUDGET ZONES d'ACTIVITES et ARTISANALES (M14 comptabilité de stocks assujetti à la TVA) – concerne uniquement la vente des terrains des ZA

en euros	Fonctionnement - Dépenses		BP 2017	CA 2017	BP 2018
011	Charges à caractère général		279 591,83	233 212,78	200 845,00
65	Autres charges		10,00	0,00	0,00
66	Charges financières		62 000,00	61 681,34	57 100,00
042	Opérations comptables - comptabilité de stock		4 988 352,01	4 988 352,01	5 261 310,01
043	Opérations comptables - comptabilité de stock		62 000,00	61 681,34	57 100,00
002	Déficit cumulé de fonctionnement		541,01	0,00	0,00
En euros	TOTAL		5 392 494,85	5 344 927,47	5 576 355,01

Les dépenses de fonctionnement du BP 2018 :

Le chapitre 011 : comprend les travaux de viabilisation ou autres aménagement à réaliser sur les ZA communautaires (hors ZA des Landes de TIERCE qui est rattachée au budget développement économique)

Le chapitre 66 correspond au remboursement des intérêts des emprunts en cours.

Les chapitres 042 et 043 comprennent les écritures de comptabilité de stock

en euros	Fonctionnement - Recettes		BP 2017	CA 2017	BP 2018
70	Vente de produits		0,00	0,00	1 027 700,00
74	Participations		0,00	24 331,73	370 589,24
77	Produits exceptionnels		741,08	0,00	44 115,00
042	Opérations comptables - comptabilité de stock		5 329 753,77	5 261 310,01	4 076 850,77
043	Opérations comptables - comptabilité de stock		62 000,00	61 681,34	57 100,00
En euros	TOTAL		5 392 494,85	5 347 323,08	5 576 355,01

Les recettes de fonctionnement du BP 2018 :

Le chapitre 70 correspond à la vente des terrains des ZA

Le chapitre 74 correspond à la subvention du CD49 pour l'amorce de la déviation Nord de SEICHES ZA de la Suzerolle et au solde d'une subvention DDR

Le chapitre 77 correspond à la subvention d'équilibre versée par le budget général.

Les chapitres 042 et 043 comprennent les écritures de comptabilité de stock

en euros	Investissement -Dépenses		BP 2017	CA 2017	BP 2018
16	Emprunts		91 000,29	90 188,11	94 900,00
040	Opérations comptables - comptabilité de stock		5 329 753,77	5 261 310,01	4 076 850,77
001	Excédent cumulé d'investissement		3 516 976,29	0,00	3 880 122,40
En euros	TOTAL		8 937 730,35	5 351 498,12	8 051 873,17

Les dépenses d'investissement du BP 2018 :

Au chapitre 16 : le remboursement du capital des emprunts en cours

Au chapitre 040 sont prévues les écritures de comptabilité de stock

en euros	Investissement -Recettes		BP 2017	CA 2017	BP 2018
10	Dotations		0,00	0,00	1 854,60
13	Subventions		2 175 744,00	0,00	0,00
16	Emprunts		1 773 634,34	0,00	2 788 708,56
040	Opérations comptables - comptabilité de stock		4 988 352,01	4 988 352,01	5 261 310,01
En euros	TOTAL		8 937 730,35	4 988 352,01	8 051 873,17

Les recettes d'investissement du BP 2018 :

Au chapitre 10 est prévue l'affectation du résultat 2017

Au chapitre 16 est inscrit un projet d'emprunt pour 2 788 708. 56 € mais qui ne sera pas réalisé puisque ce montant a vocation à baisser au fur et à mesure des cessions de terrains.

Au chapitre 040 sont prévues les écritures de comptabilité de stock

BUDGET ASSAINISSEMENT (M49 et assujetti à la TVA)

A noter : Le BP 2017 et le compte administratif 2017 correspondent uniquement à l'exercice de la compétence assainissement de la CCALS sur les 4 ex communes de la CCLS.

Le budget présenté ci-dessous n'est établi que pour la compétence eaux usées. Les impacts concernant l'intégration de la compétence eaux pluviales, suivant l'évolution des textes, fera l'objet éventuellement d'une future décision modificative.

Dépenses de fonctionnement	BP 2017	CA 2017	BP 2018
011 - Charges à caractère général	64 460,00	54 873,73	395 000,00
012 - Charges de personnel	60 500,00	46 047,45	200 000,00
014 - Atténuation de charges			30 000,00
65 - Autres charges	5 000,00		55 000,00
66 - Charges financières	40 000,00	38 928,41	140 000,00
67 - Charges exceptionnelles	800,00	86,77	33 919,12
022 - Dépenses imprévues	12 000,00		39 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	562 050,02	-	922 606,88
042 - Amortissements	174 606,25	165 161,15	640 000,00
002 - Déficit cumulé de fonctionnement			
TOTAL DF (en euros)	919 416,27	305 097,51	2 455 526,00

Les dépenses de fonctionnement du BP 2018 :

Le chapitre 011 : comprend les charges de fluides, des abonnements téléphoniques pour les alertes, des maintenances, des contrats d'entretien, des analyses, les réparations de matériel divers ...

Le chapitre 012 comprend les charges de personnel de la CCALS et le remboursement aux communes dans le cadre de la convention de gestion de service conclue.

Le chapitre 014 correspond à la cotisation de l'agence de l'eau au titre du reversement pour la modernisation.

Le chapitre 66 correspond au remboursement des intérêts des emprunts en cours.

Le chapitre 67 correspond à la reprise des résultats des communes (déficit)

Le chapitre 042 : comprend les amortissements

Recettes de fonctionnement	BP 2017	CA 2017	BP 2018
70 - Vente de produits	422 020,00	391 840,05	1 340 000,55
77 - Produits exceptionnels		1 600,00	500 082,56
042 - Reprises de subventions	68 420,00	68 409,61	200 000,00
002 - Excédent cumulé de fonctionnement	428 976,27		415 442,89
TOTAL RF (en euros)	919 416,27	461 849,66	2 455 526,00
RESULTAT FONCTIONNEMENT		156 752,15	

Les recettes de fonctionnement du BP 2018 :

Le chapitre 70 : comprend le produit de la redevance assainissement perçue sur les usagers calculée sur la base des consommations 2016 avec le tarif 2018.

Le chapitre 77 correspond à la reprise des résultats des communes (excédent)

Le chapitre 042 : comprend les amortissements des subventions

Dépenses d'investissement	BP 2017	CA 2017	BP 2018
10 - Dotations			78 359,38
16 - Remb. Capital des emprunts	42 000,00	41 629,82	400 000,00
20 - Etudes - logiciels			30 000,00
21 - Immobilisations	1 133 000,00	194 126,18	920 670,00
23 - Travaux en cours	13 500,00	6 902,28	1 992 151,62
020 - Dépenses imprévues	16 592,80		100 000,00
040 - Reprises de subventions	68 420,00	68 409,61	200 000,00
TOTAL DI (en euros)	1 273 512,80	311 067,89	3 721 181,00

Les dépenses d'investissement du BP 2018 :

Le chapitre 10 correspond à la reprise des résultats des communes (déficit)

Au chapitre 16 : le remboursement du capital des emprunts en cours

Au chapitre 20 est prévue l'acquisition d'un logiciel assainissement

Au chapitre 21 sont prévus les financements pour :

- les travaux en cours et les soldes des chantiers achevés

Au chapitre 23 est prévue une enveloppe pour les travaux projetés à déterminer dans le cadre du schéma directeur

Au chapitre 040 sont prévus les amortissements des subventions

Recettes d'investissement	BP 2017	CA 2017	BP 2018
10 - Dotations			1 012 864,90
13 - Subventions	240 316,50	88 173,16	900 000,49
23 - Intégration travaux		6 902,28	
021 - Virement de la section fonctionnement	562 050,02		922 606,88
040 - Amortissements	174 606,25	165 161,15	640 000,00
001 - Excédent cumulé d'investissement	296 540,03		245 708,73
TOTAL RI (en euros)	1 273 512,80	260 236,59	3 721 181,00
RESULTAT INVESTISSEMENT		- 50 831,30	

RESULTAT DE L'EXERCICE 2017		105 920,85
------------------------------------	--	-------------------

Les recettes d'investissement du BP 2018 :

Le chapitre 10 correspond à la reprise des résultats des communes (Excédent)

Au chapitre 13 : les subventions à percevoir sur les projets en cours ou achevés (Agence de l'Eau et CD49)

Au chapitre 040 sont prévus les amortissements

BUDGET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) M49 assujetti à la TVA

Chapitre	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2017	CA 2017	Proposition 2018
011	Diagnostic	12 000		15 000
011	Contrôle asst non collectif	10 000	4 020,00	45 000
011	Personnel extérieur	19 000	19 000,00	50 000
011	Honoraires	7 000	5 076,00	-
011	Frais affranchissement	200		500
011	Remboursement de frais à la coll.	5 000		1 000
6541	Créances admises en non-valeur	1 000		1 000
	Sous-total	54 200,00	28 096,00	112 500,00
022	Dépenses imprévues	2 407,05		7 500,00
	Sous-total	56 607,05	28 096,00	120 000,00
<i>En euros</i>	TOTAL DEPENSES	56 607,05	28 096,00	120 000,00

Les dépenses de fonctionnement du BP 2018 :

Le chapitre 011 comprend les charges détaillées ci-dessus (frais de diagnostic des installations, les honoraires des prestataires pour les contrôles périodiques et en cas de vente, les frais d'affranchissement et un remboursement de frais à la CCALS)

Le chapitre 65 : correspond aux admissions en non-valeur.

chapitre	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2017	CA 2017	Proposition 2018
70	Redevance asst non collectif	10 000,00	-	30 000,00
70	Contrôle asst non collectif	8 000,00	23 838,05	57 020,66
77	Autres produits exceptionnels /op gest		0,12	
7478	Subvention Agence de l'Eau	8 918,00	7 548,12	-
	Sous-total	26 918,00	31 386,29	87 020,66
002	Excédent fonctionnement reporté	29 689,05	-	32 979,34
<i>En euros</i>	TOTAL RECETTES	56 607,05	31 386,29	120 000,00

Les recettes de fonctionnement du BP 2018 :

Le chapitre 70 : correspond à la redevance payée par les usagers suite aux contrôles et diagnostics effectués

DELIBERATIONS

1 – Taux 2018

M. le Président rappelle au Conseil communautaire :

❶ les taux 2017

CFE	20.84 % (avec une période de lissage sur 6 ans à compter de 2017)
TH	8.53 %
FNB	1.83 %

❷ que lorsque le rapport, l'année précédent la fusion, entre le taux de l'EPCI le moins taxé et celui de l'EPCI le plus taxé est supérieur ou égal à 90 %, le taux de l'EPCI fusionné s'applique dès la première année.

Lorsque ce rapport est inférieur à 90 %, l'intégration fiscale progressive des taux est obligatoire.

M. le Président propose donc au Conseil communautaire, conformément au débat d'orientation budgétaire en date du 15 février 2018 de :

- Maintenir pour 2018 le taux de **Taxe d'Habitation à 8.53 %**
- Maintenir le taux de **Foncier Non Bâti à 1.83 %**
- Lisser le taux de **Cotisation Foncière des Entreprises** sur 6 ans conformément au tableau ci-dessous :

	Ex CCL	Ex CCLS	Ex CCPA
2017	20.56	23.71	20.61
2018	20.61	23.13	20.65
2019	20.67	22.56	20.70
2020	20.73	21.99	20.75
2021	20.78	21.41	20.79
2022	20.84	20.84	20.84

Soit pour l'année 2018 d'appliquer les taux de CFE comme suit :

- **Territoire ex CCL : 20.61 %**
- **Territoire ex CCLS : 23.13 %**
- **Territoire ex CCPA : 20.65 %**

Décision :

2 – Approbation des comptes de gestion et compte administratifs

A - Compte de Gestion 2017 – Compte Administratif 2017 – budget général

Le Président sort de la salle. Paul RABOUAN, vice-Président aux Finances, présente dans l'ordre :

❶ le compte de gestion 2017

RESULTAT D'EXERCICE	En euros	RESULTAT CUMULE
<u>FONCTIONNEMENT</u>		
Recettes de fonctionnement	14 224 445,76	
Dépenses de fonctionnement	13 099 024,94	
<i>Résultat d'exercice</i> Excédent	1 125 420,82	1 125 420,82
<i>Résultat antérieur</i>		4 534 747,94
<i>Résultat cumulé</i> <i>Excédent</i>		5 660 168,76 5 660 168,76
<u>INVESTISSEMENT</u>		
Recettes d'investissement	1 551 021,06	
Dépenses d'investissement	1 713 063,88	
<i>Résultat d'exercice</i> Déficit	- 162 042,82	-162 042,82
<i>Résultat antérieur</i>		3 995 742,07
<i>Résultat cumulé</i> <i>Excédent</i>		3 833 699,25 3 833 699,25
RESULTAT GLOBAL D'EXERCICE	963 378,00	
RESULTAT GLOBAL CUMULE		Excédent 9 493 868,01

❷ le compte administratif 2017, qui est en tout point identique au compte de gestion 2017

Paul RABOUAN invite le Conseil communautaire à délibérer.

Décision :

B - Compte de Gestion 2017 – Compte Administratif 2017 – budget annexe Atelier Relais

Le Président sort de la salle. Paul RABOUAN, vice-Président aux Finances, présente dans l'ordre :

❶ le compte de gestion 2017

RESULTAT D'EXERCICE		RESULTAT CUMULE	
<i>FONCTIONNEMENT</i>			
Recettes de fonctionnement	219 949,03		
Dépenses de fonctionnement	67 060,62		
<i>Résultat d'exercice</i>	<i>Excédent</i>	152 888,41	
<i>Résultat antérieur</i>		- 5 965,02	
<i>Résultat cumulé</i>	<i>Excédent</i>	146 923,39	146 923,39
<i>INVESTISSEMENT</i>			
Recettes d'investissement	212 928,33		
Dépenses d'investissement	1 186 655,31		
<i>Résultat d'exercice</i>	<i>Déficit</i>	- 973 726,98	
<i>Résultat antérieur</i>		-158 582,11	
<i>Résultat cumulé</i>	<i>Déficit</i>	-1 132 309,09	-1 132 309,09
RESULTAT GLOBAL D'EXERCICE	-820 838,57		
RESULTAT GLOBAL CUMULE		Déficit	- 985 385,70

❷ le compte administratif 2017, qui est en tout point identique au compte de gestion 2017

Paul RABOUAN invite le Conseil communautaire à délibérer.

Décision :

C - Compte de Gestion 2017 – Compte Administratif 2017 – budget annexe Zones d'activités (comptabilité stocks)

Le Président sort de la salle. Paul RABOUAN, vice-Président aux Finances, présente dans l'ordre :

❶ le compte de gestion 2017

RESULTAT D'EXERCICE		RESULTAT CUMULE	
<u>FONCTIONNEMENT</u>			
Recettes de fonctionnement	5 347 323,08		
Dépenses de fonctionnement	5 344 927,47		
<i>Résultat d'exercice</i>	Excédent	2 395,61	2 395,61
<i>Résultat antérieur</i>		-541,01	
<i>Résultat cumulé</i>	Excédent	1 854,60	1 854,60
<u>INVESTISSEMENT</u>			
Recettes d'investissement	4 988 352,01		
Dépenses d'investissement	5 351 498,12		
<i>Résultat d'exercice</i>	Déficit	- 363 146,11	-363 146,11
<i>Résultat antérieur</i>		-3 516 976,29	
<i>Résultat cumulé</i>	Déficit	- 3 880 122,40	-3 880 122,40
RESULTAT GLOBAL D'EXERCICE	- 360 750,50		
RESULTAT GLOBAL CUMULE		Déficit	-3 878 267,80

❷ le compte administratif 2017, qui est en tout point identique au compte de gestion 2017

Paul RABOUAN invite le Conseil communautaire à délibérer.

Décision :

D - Compte de Gestion 2017 – Compte Administratif 2017 – budget annexe développement économique

Le Président sort de la salle. Paul RABOUAN, vice-Président aux Finances, présente dans l'ordre :

❶ le compte de gestion 2017

RESULTAT D'EXERCICE		RESULTAT CUMULE	
<u>FONCTIONNEMENT</u>			
Recettes de fonctionnement	1 159 824,18		
Dépenses de fonctionnement	871 307,47		
<i>Résultat d'exercice</i>	Excédent	288 516,71	288 516,71
<i>Résultat antérieur</i>		0,00	
<i>Résultat cumulé</i>	<i>Excédent</i>	288 516,71	288 516,71
<u>INVESTISSEMENT</u>			
Recettes d'investissement	1 124 306,88		
Dépenses d'investissement	911 537,34		
<i>Résultat d'exercice</i>	Excédent	212 769,54	212 769,54
<i>Résultat antérieur</i>		- 606 334,23	
<i>Résultat cumulé</i>	<i>Déficit</i>	-393 564,69	-393 564,69
RESULTAT GLOBAL D'EXERCICE	501 286,25		
RESULTAT GLOBAL CUMULE		Déficit	- 105 047,98

❷ le compte administratif 2017, qui est en tout point identique au compte de gestion 2017

Paul RABOUAN invite le Conseil communautaire à délibérer.

Décision :

E - Compte de Gestion 2017 – Compte Administratif 2017 – budget annexe Assainissement collectif

Le Président sort de la salle. Paul RABOUAN, vice-Président aux Finances, présente dans l'ordre :

① le compte de gestion 2017

RESULTAT D'EXERCICE		RESULTAT CUMULE	
<u>FONCTIONNEMENT</u>			
Recettes de fonctionnement	461 849,66		
Dépenses de fonctionnement	305 097,51		
<i>Résultat d'exercice</i>	Excédent	156 752,15	156 752,15
<i>Résultat antérieur</i>			428 976,27
<i>Résultat cumulé</i>	<i>Excédent</i>	585 728,42	585 728,42
<u>INVESTISSEMENT</u>			
Recettes d'investissement	260 236,59		
Dépenses d'investissement	311 067,89		
<i>Résultat d'exercice</i>	Déficit	- 50 831,30	-50 831 ,30
<i>Résultat antérieur</i>			296 540,03
<i>Résultat cumulé</i>	<i>Excédent</i>	245 708,73	245 708,73
RESULTAT GLOBAL D'EXERCICE	105 920,85		
RESULTAT GLOBAL CUMULE		Excédent	831 437,15

② le compte administratif 2017, qui est en tout point identique au compte de gestion 2017

Paul RABOUAN invite le Conseil communautaire à délibérer.

Décision :

F - Compte de Gestion 2017 – Compte Administratif 2017 – budget annexe Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le Président sort de la salle. **Paul RABOUAN**, vice-Président aux Finances, présente dans l'ordre :

❶ le compte de gestion 2017

RESULTAT D'EXERCICE		RESULTAT CUMULE	
<u>FONCTIONNEMENT</u>			
Recettes de fonctionnement		31 386,29	
Dépenses de fonctionnement		28 096,00	
<i>Résultat d'exercice</i>	Excédent	3 290,29	3 290,29
	<i>Résultat antérieur</i>		29 689,05
	<i>Résultat cumulé</i>		32 979,34

❷ le compte administratif 2017, qui est en tout point identique au compte de gestion 2017

Paul RABOUAN invite le Conseil communautaire à délibérer.

Décision :

Puis, le Président revient en séance.

G - balance consolidée des résultats 2017

RESULTAT D'EXERCICE		RESULTAT CUMULE	
<u>FONCTIONNEMENT</u>			
Recettes de fonctionnement	21 444 778,00		
Dépenses de fonctionnement	19 715 514,01		
<i>Résultat d'exercice</i>	Excédent	1 729 263,99	1 729 263,99
<i>Résultat antérieur</i>		5 016 907,23	
<i>Résultat cumulé</i>	<i>Excédent</i>	6 746 171,22	6 746 171,22
<u>INVESTISSEMENT</u>			
Recettes d'investissement	8 136 845,47		
Dépenses d'investissement	9 473 822,54		
<i>Résultat d'exercice</i>	Déficit	-1 336 977,67	-1 336 977,67
<i>Résultat antérieur</i>		10 389,47	
<i>Résultat cumulé</i>	<i>Déficit</i>	-1 326 588,20	- 1 326 588,20
RESULTAT GLOBAL D'EXERCICE	392 286,32		
RESULTAT GLOBAL CUMULE		Excédent	5 389 583,02

3 – Affectation des résultats

A - Budget principal

Paul RABOUAN rappelle les résultats du compte administratif 2017 du budget général :

RESULTAT D'EXERCICE			
<u>FONCTIONNEMENT</u>			
Recettes de fonctionnement		14 224 445,76	
Dépenses de fonctionnement		<u>13 099 024,94</u>	
Résultat d'exercice	Excédent	1 125 420,82	1 125 420,82
<u>INVESTISSEMENT</u>			
Recettes d'investissement		1 551 021,06	
Dépenses d'investissement		<u>1 713 063,88</u>	
Résultat d'exercice	Déficit	-162 042,82	-162 042,82
RESULTAT GLOBAL D'EXERCICE	Excédent		963 378,00
RESULTAT CUMULE			
<u>FONCTIONNEMENT</u>			
Résultat d'exercice	Excédent	1 125 420,82	
Résultat antérieur	Excédent	<u>4 534 747,94</u>	
Résultat cumulé	Excédent	5 660 168,76	5 660 168,76
<u>INVESTISSEMENT</u>			
Résultat d'exercice	Déficit	-162 042,82	
Résultat antérieur	Excédent	<u>3 995 742,07</u>	
Résultat cumulé	Excédent	3 833 699,25	3 833 699,25
RESULTAT GLOBAL CUMULE	Excédent		9 493 868,01

Proposition			
Il est proposé de reporter 5 660 168.76 € en excédent de fonctionnement et 3 833 699.25 € en excédent d'investissement car les restes à réaliser s'élèvent à :			
	Recettes	1 086 633,67	
	Dépenses	<u>3 637 447,54</u>	
	Différence	-2 550 813,87	
	Excédent investissement	<u>3 833 699,25</u>	
	Excédent	1 282 885,38	

M. RABOUAN propose donc l'affectation des résultats au budget général 2018 comme suit:

De reporter en excédent de fonctionnement au budget 2018 : **5 660 168.76 €**

Décision :

B- Budget annexe Développement économique

Paul RABOUAN rappelle les résultats cumulés du compte administratif 2017 du budget annexe développement économique et des ateliers relais du compte administratif 2017 :

RESULTAT D'EXERCICE

FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement		1 379 773,21	
Dépenses de fonctionnement		938 368,09	
Résultat d'exercice	Excédent	441 405,12	441 405,12

INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement		1 337 235,21	
Dépenses d'investissement		2 098 192,65	
Résultat d'exercice	Déficit	-760 957,44	-760 957,44
RESULTAT GLOBAL D'EXERCICE	Déficit		-319 552,32

RESULTAT CUMULE

FONCTIONNEMENT

Résultat d'exercice	Excédent	441 405,12	
Résultat antérieur		-5 965,02	
Résultat cumulé	Excédent	435 440,10	435 440,10

INVESTISSEMENT

Résultat d'exercice	Déficit	-760 957,44	
Résultat antérieur	Déficit	-764 916,34	
Résultat cumulé	Déficit	-1 525 873,78	-1 525 873,78

RESULTAT GLOBAL CUMULE	Déficit		-1 090 433,68
-------------------------------	----------------	--	----------------------

Proposition :

Prélever la somme de **413 843,99 €** sur le résultat cumulé de fonctionnement de **435 440,10 €** pour couvrir le déficit d'investissement après les restes à réaliser

qui s'élèvent à :	déficit cumulé invest.		-1 525 873,78
	Recettes RAR	1 779 427,85	
	Dépenses RAR	<u>667 398,06</u>	
	Différence RAR	1 112 029,79	
	Besoin de financement		1 112 029,79
	Prélèvement		-413 843,99
	002		21 596,11

Et propose

- De reporter le déficit d'investissement de 1 525 873.78 €
- de prélever la somme de **413 843,99 €** sur le résultat cumulé de fonctionnement de **435 440,10 €** pour couvrir le besoin de financement d'investissement de **413 843,99 €** compte tenu des restes à réaliser de **1 112 029.79 €** et du déficit cumulé d'investissement de 1 525 873.78 €
- De reporter en excédent de fonctionnement **21 596.11 €**

Décision :

A noter : contrairement à ce qui a été mentionné dans la 1^{ère} version du document qui vous a été adressé vendredi dernier, la trésorerie a depuis demandé d'intégrer l'ensemble des résultats 2017 du budget dissous atelier-relais d'où ces modifications.

C - Budget annexe Zones d'activités- Zones artisanales

Paul RABOUAN rappelle les résultats du compte administratif 2017 du budget annexe Zones d'activités –zones artisanales :

RESULTAT D'EXERCICE

FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement		5 347 323,08	
Dépenses de fonctionnement		<u>5 344 927,47</u>	
Résultat d'exercice	Excédent	2 395,61	2 395,61

INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement		4 988 352,01	
Dépenses d'investissement		<u>5 351 498,12</u>	
Résultat d'exercice	Déficit	-363 146,11	-363 146,11

RESULTAT GLOBAL D'EXERCICE	Déficit	-360 750,50
-----------------------------------	----------------	--------------------

RESULTAT CUMULE

FONCTIONNEMENT

Résultat d'exercice	Excédent	2 395,61	
Résultat antérieur		<u>-541,01</u>	
Résultat cumulé	Excédent	1 854,60	1 854,60

INVESTISSEMENT

Résultat d'exercice	Déficit	-363 146,11	
Résultat antérieur	Déficit	<u>-3 516 976,29</u>	
Résultat cumulé	Déficit	-3 880 122,40	-3 880 122,40

RESULTAT GLOBAL CUMULE	Déficit	-3 878 267,80
-------------------------------	----------------	----------------------

Et propose de :

- reporter en déficit d'investissement **3 880 122,40 €**
- de prélever la somme de 1854.60 € sur le résultat cumulé de fonctionnement de 1854.60 € pour couvrir le besoin de financement d'investissement de **3 880 122,40€**

Décision :

D - Budget annexe Assainissement collectif

Paul RABOUAN rappelle les résultats du compte administratif 2017 du budget annexe assainissement collectif :

RESULTAT D'EXERCICE

FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement	461 849,66
Dépenses de fonctionnement	<u>305 097,51</u>

Résultat d'exercice	Excédent	156 752,15	156 752,15
----------------------------	-----------------	-------------------	-------------------

INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement	260 236,59
Dépenses d'investissement	<u>311 067,89</u>

Résultat d'exercice	Déficit	-50 831,30	-50 831,30
----------------------------	----------------	-------------------	-------------------

RESULTAT GLOBAL D'EXERCICE	Excédent	105 920,85
-----------------------------------	-----------------	-------------------

RESULTAT CUMULE

FONCTIONNEMENT

Résultat d'exercice	Excédent	156 752,15
---------------------	-----------------	------------

Résultat antérieur	Excédent	<u>428 976,27</u>	
Résultat cumulé	Excédent	585 728,42	585 728,42
<u>INVESTISSEMENT</u>			
Résultat d'exercice	Déficit	-50 831,30	
Résultat antérieur	Excédent	<u>296 540,03</u>	
Résultat cumulé	Excédent	245 708,73	245 708,73

RESULTAT GLOBAL CUMULE	Excédent	831 437,15
-------------------------------	-----------------	-------------------

Proposition :

Prélever la somme de **170 285,53 €** sur l'excédent de fonctionnement pour couvrir les restes à réaliser

Reporter en excédent de fonctionnement la somme

de 415 442,83

Reporter en excédent d'investissement la somme de 245 708,73

Les restes à réaliser s'élèvent à :

Dépenses : 569 653,06

Recettes : 153 658,80

Solde : **-415 994,26**

Et propose de :

- reporter l'excédent d'investissement de **245 708,73€**
- de prélever la somme de **170 285,53 €** sur l'excédent de fonctionnement de **585 728,42 €** pour couvrir le besoin de financement d'investissement de **170 285,53 €** compte tenu du déficit des restes à réaliser de 415 994.26 € et de l'excédent cumulé d'investissement de **245 708.73 €**
- De reporter l'excédent de fonctionnement de **415 442.89 €**

Décision :

E - Budget annexe SPANC

Paul RABOUAN rappelle les résultats du compte administratif 2017 du budget annexe assainissement non collectif (SPANC) :

RESULTAT D'EXERCICE

FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement 31 386,29

Dépenses de fonctionnement 28 096,00

Résultat d'exercice **Excédent** **3 290,29**

RESULTAT GLOBAL D'EXERCICE	Excédent	3 290,29
-----------------------------------	-----------------	-----------------

RESULTAT CUMULE

FONCTIONNEMENT

Résultat d'exercice **Excédent** 3 290,29

Résultat antérieur	Excédent	29 689,05
Résultat cumulé	Excédent	32 979,34

RESULTAT GLOBAL CUMULE	Excédent	32 979,34
-------------------------------	-----------------	------------------

Rappel : Pas de section d'investissement sur le SPANC

Et propose de reporter **32 979.34 €** en excédent de fonctionnement

Décision :

Le Président revient en séance.

4 – Budget Primitif 2018

A - Budget principal

Paul RABOUAN, Vice Président de la commission Finances, rappelle que le débat d'orientations budgétaires a eu lieu le 15/02/18 et que le BP 2018 du budget général a été établi sur les bases de ce débat.

Il présente le projet de budget primitif 2018 qui s'équilibre en :

Fonctionnement à **18 780 671 €**
Investissement à **12 097 903 €**

Et propose au conseil communautaire de l'adopter

Décision :

B - Budget annexe Développement économique

Paul RABOUAN, Vice-Président de la commission Finances, rappelle que le budget annexe Développement économique relève du plan comptable M14 et est soumis à la TVA.

Il présente le projet de budget primitif 2018 qui s'équilibre en :

Fonctionnement : **893 298,00 €**
Investissement : **4 224 007,00 €**

Et propose au conseil communautaire de l'adopter

Décision :

D - Budget annexe Zones artisanales et d'activités

Paul RABOUAN, Vice-Président de la commission Finances, rappelle que le budget annexe Zones artisanales et d'activités relève du plan comptable M14 et est soumis à la TVA.

Il présente le projet de budget primitif 2018 qui s'équilibre en :

Fonctionnement : **5 576 355,01 €**
Investissement : **8 051 873,17 €**

Et propose au conseil communautaire de l'adopter

Décision :

E - Budget annexe Assainissement collectif

Paul RABOUAN, Vice-Président de la commission Finances, rappelle que le budget annexe Assainissement collectif relève du plan comptable M49 et est soumis à la TVA.

Il présente le projet de budget primitif 2018 qui s'équilibre en :

Fonctionnement : **2 455 526,00 €**
Investissement : **3 721 181,00 €**

Et propose au conseil communautaire de l'adopter.

Décision :

F – Budget annexe SPANC

Paul RABOUAN, Vice-Président de la commission Finances, rappelle que ce budget relève du plan comptable M49 et est soumis à la TVA.

Il présente le projet de budget primitif 2018 qui s'équilibre en Fonctionnement à **120 000 €**.

Et propose au conseil communautaire de l'adopter

Décision :

6 – Dépenses imprévues

Rapporteur M. RABOUAN

Compte-tenu des crédits inscrits

- au budget général 2018 à l'article 022 soit 300 000 €, et à l'article 020 soit 100 000 €
- au budget annexe Développement économique 2018 à l'article 022 soit 20 000 € et à l'article 020 soit 37 535,16 €

- au budget annexe assainissement collectif 2018 à l'article 022 soit 39 000 € et à l'article 020 soit 100 000 €
- au budget annexe assainissement non collectif 2018 à l'article 022 soit 7500 €

et conformément aux dispositions en vigueur,

Paul RABOUAN, Vice-Président de la commission Finances, propose que le Conseil Communautaire autorise Monsieur le Président à prélever par arrêté sur les comptes 020 et 022, les crédits nécessaires pour régler une dépense non prévue au budget, à charge pour lui d'en rendre compte au Conseil Communautaire.

Décision

7 –Remboursements des frais de personnel et frais administratifs à la CCALS –

Rapporteur M. RABOUAN

Monsieur le Vice-Président demande au Conseil Communautaire l'autorisation d'émettre les titres de recettes suivants sur l'année 2018 :

1/ Remboursement des frais de personnel au budget 2018 à la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe: article 6419

par le SIVU de SEICHES SUR LE LOIR pour un montant de : 3000 €

2/ Remboursement des frais administratifs au budget 2018 à la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe: article 74758

par le SIVU de SEICHES SUR LE LOIR pour un montant de : 1000 €

Monsieur le Vice-Président propose au Conseil Communautaire d'accepter ces remboursements de frais pour l'année 2018.